



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : RS8910196

Durée :  
0,5 jour - 4 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1080  
€ HT

# CERTIFICATION DIGITAL LEARNING MANAGEMENT

## Piloter le Digital Learning Management

Acteurs majeurs de la transformation digitale en entreprise, les personnes impliquées dans la gestion de la formation doivent intégrer les enjeux liés au digital dans leurs missions, afin de leur permettre de : designer et déployer des parcours apprenants omnicanal et gamifiés; développer des compétences de concepteur de contenus numériques; intégrer les dimensions de communicant, de data analyst et de community manager.

La certification Piloter le Digital Learning Management, permet à son titulaire de :

- Définir une stratégie digitale en intégrant les nouvelles pratiques pédagogiques liées au digital
- Concevoir des dispositifs pédagogiques innovants en utilisant les ressources et les outils digitaux
- Utiliser les méthodes agiles pour piloter des projets innovants avec des partenaires internes et externes

### OBJECTIFS

Certifier les compétences visées par la certification

### POUR QUI ?

Responsables formation  
Chargé(e)s de formation, chargé(e)s de projet e-learning  
Toute personne souhaitant évoluer vers un poste de digital learning manager

### PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte aux personnes répondant aux pré-requis suivants :  
- Être titulaire d'un Bac + 3 dans le domaine de la formation ou des ressources humaines  
- Ou avoir une expérience de deux ans minimum en entreprise en tant que responsable formation, chargé de formation ou concepteur e-learning

### COMPÉTENCES ACQUISES

- Définir une stratégie digitale en intégrant les nouvelles pratiques pédagogiques liées au digital
- Concevoir des dispositifs pédagogiques innovants en utilisant les ressources et les outils digitaux
- Utiliser les méthodes agiles pour piloter des projets innovants avec des partenaires internes et externes

### PROGRAMME

Déroulement de la certification

Tous les candidats convoqués pour se présenter à la certification reçoivent une convocation 4 semaines avant le début des épreuves. Celle-ci est adressée par courriel avec demande d'accusé de réception par le responsable de l'organisation et de la gestion des épreuves.

La convocation comporte les éléments suivants :

- date, heure et durée des épreuves
- règlement d'examen et les modalités applicables en cas d'échec à la session.

La convocation précise que les candidats doivent justifier de leur convocation et de leur identité avant le début des épreuves.

La certification fait l'objet d'un suivi des participants et des notes reçues aux épreuves. La note finale des épreuves est calculée sur 20 et la réussite à la certification est acquise si la note finale est égale ou supérieure à 10 après délibération du jury de certification.



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Membre de la FFP

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr  
Siret 412 806 960 0032